



CHAMPIONNET
Association



IME

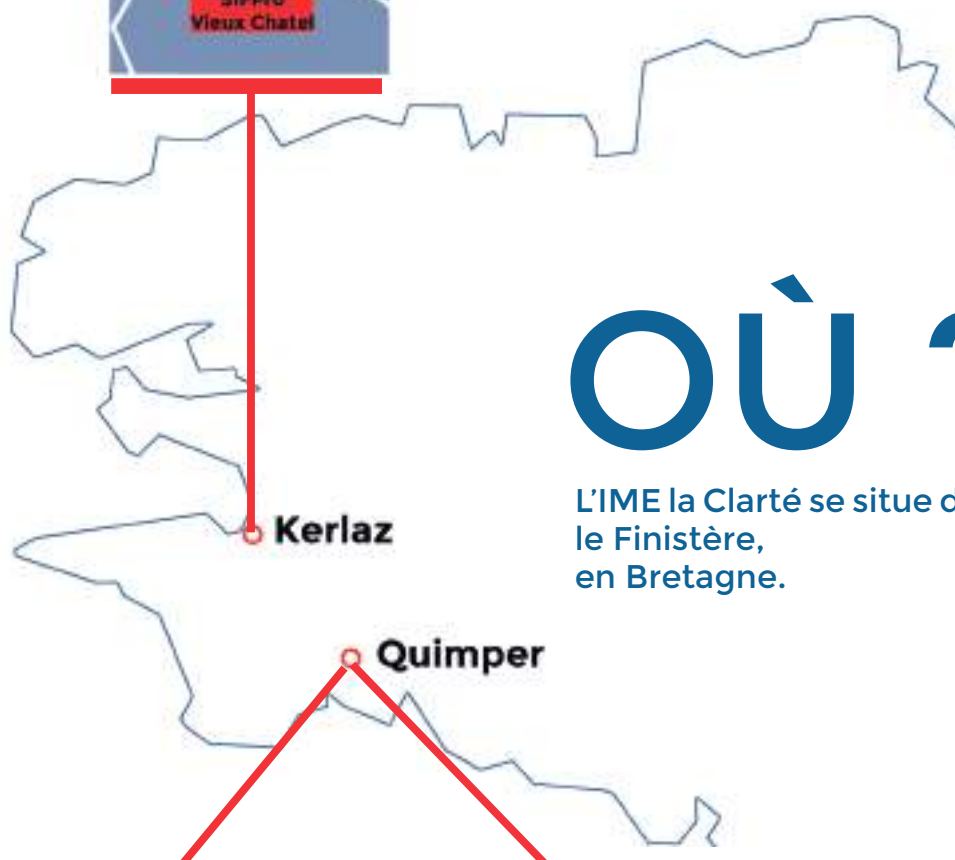
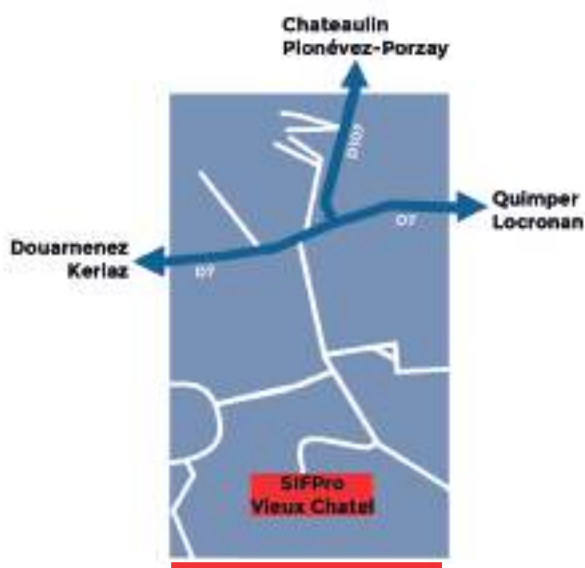
La Clarté

Institut Médico-Éducatif

Livret d'accueil

23, allée Louis Bouguennec-Prat ar rouz
29000 Quimper
Tel : 02.98.92.41.12
imelaclarte@championnet-asso.fr
Direction : Nelly Boudoul





OÙ ?

L'IME la Clarté se situe dans
le Finistère,
en Bretagne.



Internat Championnet
Service Éducatif de jour
8 rue Hent Glaz
29000 Quimper



IME La Clarté
SEES Quimper
23 allée Louis Bouguennec
Prat ar Rouz
29000 Quimper



Comment entrer ?

Sur proposition d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées et sur inscription écrite des parents.

MDPH Quimper - 1c rue Felix Le Dantec 29000 Quimper (02 98 90 50 50)



Comment êtes-vous accueilli ?



En semi internat de 9h00 à 16h30 ou en internat. Une surveillance de nuit est assurée.



Comment Venir ?

Les transports collectifs sont payés et organisés par l'établissement. En accord avec les parents, les jeunes peuvent utiliser les lignes régulières de transport en commun.



Les repas

Les repas sont à la charge de l'établissement.

Les jeunes sont encadrés par l'équipe éducative.

QUI 
accueillons-nous ?

105

jeunes garçons et filles
de 6 à 20 ans
présentant des troubles
du développement intellectuel.



Pour quoi
Faire ?

Insérer Former
Cultiver **Soigner**
Éduquer Enseigner



Quelles formations professionnelles ?

Elles sont dispensées à partir d'un **enseignement technique** sur site et de **stages** en entreprises en milieu ordinaire ou en milieu protégé.

Horticulture
Espaces verts



Restauration
Hôtellerie
Entretien du linge
Entretien des locaux
Petite menuiserie
Sous-traitance

Avec qui travaillons-nous?

Les parents - APEI Championnet
L'Éducation Nationale - Les services sociaux
GRAFIC Bretagne - La Mission Locale --
Les Entreprises en milieu ordinaire et
en milieu protégé - Les services de Santé Mentale -

Qui finance ?

L'ensemble des frais est pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie des parents. Une participation est demandée pour les plus de 20 ans et pour certaines activités ludiques ou séjours.

Qui contrôle ?

Le contrôle de l'établissement est assuré par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

L'enseignement scolaire reste sous le contrôle de l'inspection académique.

L'hygiène et la sécurité sont contrôlés par l'ARS, les services vétérinaires, les commissions de sécurité. En cas de désaccord, toute personne prise en charge par l'IME peut faire appel à une personne qualifiée qui fera valoir les droits de l'utilisateur. La liste des personnes qualifiées est fixée pour chaque département par le préfet, le Président du Conseil Départemental et l'ARS. Elle est à disposition au sein de ces institutions et de l'établissement.

Perspectives de sorties

**En milieu
ordinaire**



- Contrat d'apprentissage
- Emploi en artisanat, entreprises, collectivités.
- Entreprises adaptées...

**En milieu
protégé**



- ESAT
- Foyer de vie
- Accueil de Jour

Quels droits ? Quels devoirs ?



Le respect du règlement de fonctionnement est indispensable pour le bien-être et la sécurité de chacun.

Les personnes accueillies ont le droit :

- d'accéder à leur dossier (dans les conditions prévues par la loi)
- d'exprimer un avis : conseil de la vie sociale, conseil des jeunes, temps de parole, coopérative scolaire
- de déposer une plainte ou une réclamation à nos services : formulaire disponible par mail à reclamation@championnet-asso.fr ou au secrétariat.
- d'accueillir leur famille.

L'établissement et les jeunes accueillis s'engagent au respect de :

- la dignité
- la vie privée
- l'intégrité
- la sécurité
- l'intimité des personnes accueillies.

En cas de désaccord, le jeune et les parents peuvent faire appel à la personne qualifiée nommée par le préfet. Le dossier du jeune est conservé jusqu'à 5 ans après son départ de l'établissement. Afin de respecter la RGPD le dossier formaté et/ou papier est détruit après ce délai.

L'établissement souscrit une assurance responsabilité civile. Il est demandé aux parents de souscrire de leur côté une assurance individuelle de responsabilité civile.

Dans le cadre du projet d'établissement



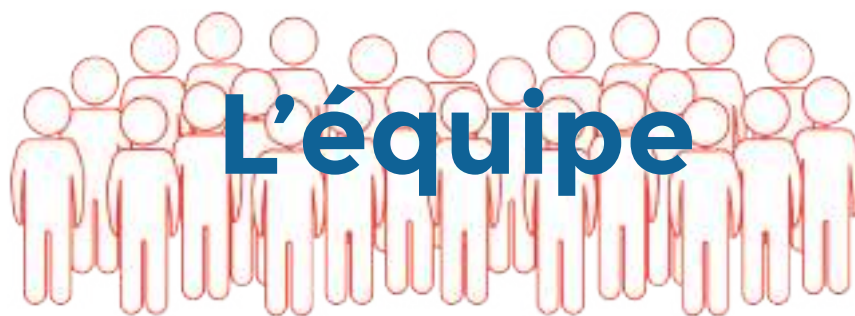
Tous les ans, un projet individualisé d'accompagnement est élaboré par les professionnels en concertation avec le jeune et ses parents.

Le projet comporte :

- ▷ Des actions éducatives
 - autonomie quotidienne
 - intégration sociale
- ▷ Des actions pédagogiques
 - scolaires
 - techniques professionnelles
- ▷ **Sur avis médical** des actions de soins et de rééducation
 - psychothérapie
 - orthophonie (pour les moins de 14 ans)
 - psychomotricité

Un éducateur référent est chargé du suivi de projet. Il rencontre régulièrement le jeune et ses parents.

Les jeunes ont la possibilité de pratiquer une activité sportive dans le cadre de l'Union Sportive Championnet.



Directrice de pôle : Nelly Boudoul

Responsables de service

- SEES : Anne Burel

- SIPFPro : Stéphanie Morantin et Cédric Lenoir

Soins et Rééducation

Pédiatre
Psychologue
Infirmière
Psychomotricien
Orthophoniste
Psychothérapeute

Service Social

Assistante de Service Social

Service Éducatif

Chef de service éducatif
Éducateurs spécialisés en
internat et semi-internat
Moniteurs éducateurs
Éducateurs sportifs

Enseignement

Coordinatrices
pédagogiques
Enseignants scolaire et
professionnel
Éducateurs techniques
Chargé d'insertion

Services Généraux

Cuisiniers
Agents de service
Ouvriers d'entretien
Chauffeurs
Surveillants de nuit
Secrétariat /compta



CHAMPIONNET

Association

Créée à Paris au début du 20ème siècle et inspirée des principes de l'Education populaire, l'Association Championnet a pour but de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place dans la société.

L'Association Championnet propose à tous ceux qu'elle accueille un ensemble d'activités (actions éducatives, apprentissage scolaire et professionnel, soins, culture, loisirs, vacances, etc...) qui s'inscrit dans le droit fil de l'humanisme qui a fondé ses origines.

Les établissements se situent dans quatre départements : Finistère, Haute-Savoie, Oise et Paris .

L'Association Championnet accompagne aujourd'hui près de 1000 personnes, garçons et filles, jeunes et adultes. Chacun bénéficie, dans un cadre adapté, d'un suivi personnalisé alliant socialisation et formation lui permettant de développer au mieux son potentiel et de trouver son équilibre.

14-16, rue Georgette Agutte

75018 PARIS

Tél : 01.42.29.09.27

www.championnet-asso.fr

Présidente : Martine ISRAEL

Directeur Général : Bruno MONTROYA